

La violence contre les élus

Approches juridiques



Vendredi 13 mars 2026 - 8h30 à 17h10

Entrée libre et gratuite

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux

Revue 2026 - Service Impression, université de Bordeaux - crédit photo © caly/yeu/AdobeStock



› Responsables scientifiques :

Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public,
CERCCLÉ, université de Bordeaux

Charlotte Claverie-Rousset, professeure de droit privé et sciences criminelles,
ISCJ, université de Bordeaux

Contact

cercclé@u-bordeaux.fr

08h30 **Accueil des participants**

08h45 **Propos introductifs**

Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ

Charlotte Clavier-Rousset, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Bordeaux, IS CJ

LA VIOLENCE CONTRE LES ÉLUS : ÉTAT DES LIEUX D'UN PHÉNOMÈNE INQUIÉTANT

Sous la présidence de Carolina Cerda-Guzman, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ

09h10 **La violence contre les élus. Décryptage d'un malaise démocratique**

Hélène Debiève, administratrice de l'État ; cheffe du Centre d'Analyse et de Lutte contre les Atteintes aux Élus

Nicolas Ribon, chargé de mission au cabinet du Directeur Général de la Gendarmerie nationale ; adjoint à la cheffe du Centre d'Analyse et de Lutte contre les Atteintes aux Élus

09h35 **La violence contre les élus. Le point de vue des élus municipaux**

Martial Foucault, professeur de science politique à Sciences Po Paris, CEVIPOF

10h00 *Débat avec le public*

10h20 *Pause*

LE DROIT, UNE SOURCE DE VIOLENCE CONTRE LES ÉLUS ?

Sous la présidence de Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ

10h40 **De quel droit ? Les justifications de la violence contre les élus**

Thomas Acar, maître de conférences en droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ

11h05 **La transparence politique, facteur de violence contre les élus ?**

Benjamin Fargeaud, professeur de droit public à l'université de Lorraine, IRENEE

11h30 *Débat avec le public*

11h50 *Pause méridienne*

L'APPRÉHENSION PAR LE DROIT PUBLIC DE LA VIOLENCE CONTRE LES ÉLUS

Sous la présidence de Fabrice Hourquebie, professeur de droit public à l'université de Bordeaux, directeur du CERCCLÉ

- 13h30 **La violence contre les candidats et les élus en droit électoral**
Romain Rambaud, professeur de droit public à l'université de Grenoble, CRJ
- 13h55 **La violence entre les élus saisie par le droit disciplinaire des assemblées politiques**
Chloé Dubourg, doctorante contractuelle en droit public à l'université de Bordeaux, CERCCLÉ
- 14h20 **La protection fonctionnelle et l'accompagnement des élus**
Jean-Philippe Ferreira, professeur de droit public à l'université de Bordeaux, ILD
- 14h45 *Débat avec le public*
- 15h10 *Pause*
-

LA SANCTION PÉNALE DE LA VIOLENCE CONTRE LES ÉLUS

Sous la présidence d'Evelyne Bonis, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Bordeaux, directrice de l'ISCJ

- 15h30 **La qualification pénale des violences faites aux élus**
Charlotte Claverie-Rousset, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Bordeaux, ISCJ
- 15h55 **La réponse pénale aux violences faites aux élus**
Loïs Raschel, Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Libourne
- 16h20 *Débat avec le public*
- 16h40 **Propos conclusifs**
Nicole Belloubet, ancienne Ministre de la justice, ancienne Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ancienne membre du Conseil constitutionnel, ancienne élue locale, professeure de droit public
- 17h10 **Clôture de la journée d'études**

VENIR AU PÔLE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Arrêt **Hôtel de Ville**, Tram F et B

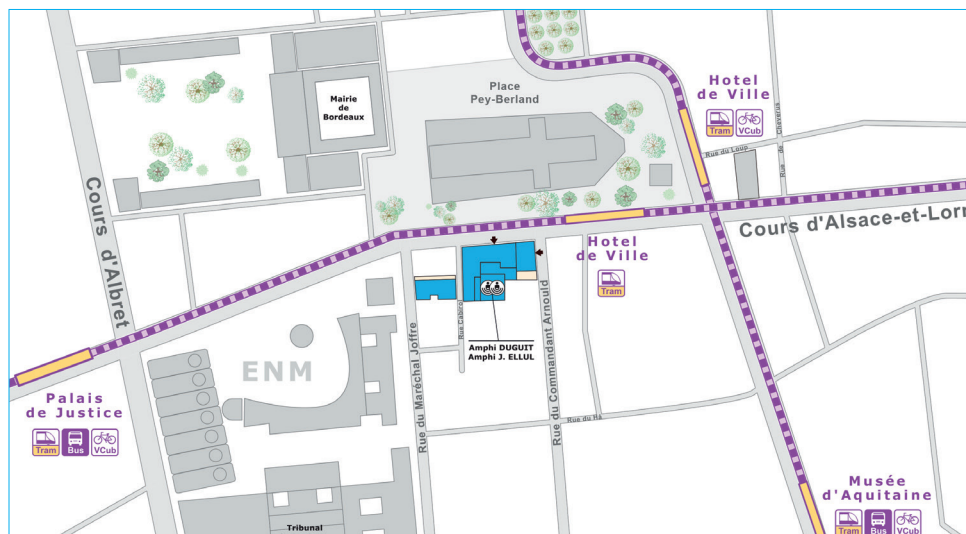
› **Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean** - 20 min environ

Prendre le tram **F** (direction "Aéroport" Mérignac) et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

› **Depuis le campus de Pessac** - 25 min environ

Prendre le tram **B** (direction "Berges de la Garonne" ou "Claveau") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

 <https://iscj.u-bordeaux.fr/>

 <https://cercle.u-bordeaux.fr/>